Ollioules en Provence : ses cigales, ses oliviers et ses règlements de comptes… Mort de Catherine Santos

écrit par François des Groux | 30 juillet 2019

Photo Valérie Le Parc

.

D’un côté, une petite ville provençale de 13 000 âmes, aux environs de Toulon et de la Seyne-sur-Mer.

De l’autre, des quartiers où règnent la délinquance, la violence et le trafic de drogue… comme partout en France.

.

D’un côté, un couple de touristes de Vesoul, dynamique, investi et travailleur, qui avait prévu de passer leur retraite à Ollioules.

De l’autre, des “jeunes”, “des individus très défavorablement connus des services de police”, armés et hyperviolents.

.

“Le règlement de comptes de dimanche soir a fait, outre les cibles de cette fusillade, deux victimes collatérales. Catherine Santos, 57 ans, et son mari Phillippe, 58 ans, un couple de Vesoul (Haute-Saône) […] Elle est morte sur le coup tandis que son mari, grièvement blessé, a été hospitalisé. Ses jours ne sont plus en danger.

Catherine Santos avait monté il y a vingt-cinq ans sa propre entreprise de commerce de fromage à Mailley-et-Chazelot, au sud de Vesoul […] elle avait sponsorisé de manière totalement désintéressée le club de foot local […] Cette enfant du pays […] avait également occupé des fonctions de juge consulaire au tribunal de commerce de Vesoul, de 2004 à 2010.” (Le Parisien)

Catherine Santos

Que s'est-il passé ?

Les deux occupants d'une voiture ont tiré sur deux hommes, devant une station-service, avant de prendre la fuite […] Les balles auraient été tirées par des armes automatiques […] la fusillade est due au fait que *"le trafic s'exporte vers des endroits plus calmes, (où) les policiers sont moins nombreux"* que dans les cités de Toulon, La Seyne-sur-Mer ou Hyères.

.

Parmi les victimes se trouvent deux *"jeunes connus très défavorablement des services de la police municipale"*, d'après le maire d'Ollioules. Ces deux hommes, âgés de 29 et 30 ans, étaient connus des services de police et de justice. Le premier *"pour des faits de violences, violences aggravées, vol avec violences et outrages à personnes dépositaires de l'autorité publique"* […] Il était en outre connu pour ses liens avec les réseaux de drogue de

Toulon et de La Seyne-sur-Mer […] Le second, responsable des *“points de deal”* d’Ollioules, était connu *“pour des délits routiers puis dernièrement pour des faits d’infraction à la législation sur les stupéfiants”*.

.

“L’une des deux victimes visées directement par les tirs était porteuse d’une sacoche dans laquelle ont été retrouvés un pistolet automatique, 200 grammes de résine de cannabis conditionné pour la vente au détail et des espèces […] La piste du règlement de comptes est privilégiée” (France TV Info)

.

En colère, le maire, Robert Beneventi, n’en peut plus de l’incurie de l’État et fait “appel aux autorités préfet, police, justice, pour déployer les moyens nécessaires afin de tranquilliser, protéger et sécuriser les administrés […] *je supplie les parents et les familles de s’occuper de leurs enfants. Faire de la gratte ou de la surveillance c’est de la délinquance. Et puis un jour… on en arrive là. Il n’y a pas de petite délinquance”*

.

Qu’il se rassure, notre ministre de l’Intérieur tape du poing sur la table (de poker)…

Communiqué du Syndicat France Police – Policiers en colère

Fusillade d'Ollioules : pendant que le gouvernement mobilise les forces de police et de gendarmerie sur les Gilets jaunes, les dealers prennent peu à peu le pouvoir et massacrent la population française.

Les règlements de comptes entre gangs de narcotrafiquants de la Seyne-sur-Mer se poursuivent. Hier soir, trois morts supplémentaires sont à dénombrer dont une malheureuse vacancière abattue en pleine rue d'une balle perdue dans le dos lors d'une fusillade à la Kalashnikov.

Plutôt que de harceler les Gilets jaunes et de s'en prendre aux automobilistes, l'exécutif ferait mieux de s'occuper des criminels, des vrais, ceux qui contrôlent les quelques 600 cités interdites disséminées un peu partout sur le territoire.

Les protagonistes de la fusillade d'hier soir étaient parfaitement connus et identifiés comme appartenant à des réseaux de trafiquants de stupéfiants. Mais naturellement, ces individus ont été laissés libres..
La cité Berthe à la Seyne-sur-Mer est un supermarché de la

drogue ouvert 24h/24h où le commerce de stupéfiants se déroule au grand jour sous les yeux de nos collègues depuis des années. Mais démanteler ces réseaux n'est ni la priorité du gouvernement ni celle de la justice..
A noter que le maire d'Ollioules a touché le fond en suppliant « les parents des enfants qui sont trop souvent livrés à eux-mêmes de les garder chez eux » et en réclamant des renforts policiers.
Non monsieur le maire, il ne s'agit pas d'enfants mais bien de criminels. Quand on massacre des gens à la Kalashnikov on est sorti de l'enfance..
Non monsieur le maire, les parents de ces dealers ne feront rien pour les garder chez eux. Ces parents sont souvent d'ailleurs à l'image de leur progéniture et profitent des avoirs criminels générés par leurs rejetons.. Arrêtez l'angélisme..
Non monsieur le maire, des renforts de police n'y changeront rien. Le problème n'est pas policier. Ce sont les orientations politiques ultra-laxistes à l'égard des dealers et l'absence de sanction judiciaire qui sont en cause, pas la police qu'on presse comme une éponge et qu'on utilise sur d'autres missions plus utiles aux politiciens..
https://france-police.org/2019/07/29/fusillade-dollioules-pendant-que-le-gouvernement-mobilise-les-forces-de-police-et-de-gendarmerie-sur-les-gilets-jaunes-les-dealers-prennent-peu-a-peu-le-pouvoir-et-massacre-la-population-francais/

La cité Berthe à la Seyne-sur-Mer